



Communiqué à tous les agents de la Région Parisienne

La Direction Générale de l'INRA a soumis au comité technique de l'INRA du 28 mai 2015 « *une proposition de méthode de travail pour la relocalisation de 13 unités sur le site de Palaiseau* », concernant directement 363 agents titulaires des sites de Grignon, Versailles, Paris, Ivry, Massy et Jouy, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines d'agents non titulaires.

La CGT-INRA, rejointe par les autres organisations syndicales, a proposé que le Comité technique se prononce au préalable sur la motion suivante :

« Le Comité Technique INRA dénonce le fait de ne pas avoir été consulté pour avis avant présentation au Conseil d'Administration de l'INRA du protocole d'implantation commune INRA - AgroParisTech sur le plateau de Saclay. Comme le montre le point prévu à l'ordre du jour de ce Comité technique, ce protocole induit en effet une profonde réorganisation de l'INRA en Ile de France, avec un transfert significatif d'unités et de personnels sur Saclay. La non-consultation préalable du Comité Technique, tout comme la non-consultation du CCHSCT INRA, est complètement irrégulière, ce projet ayant nécessairement de fortes conséquences sur les conditions de travail des agents. »

Cette motion a été adoptée à l'unanimité des élus du Comité Technique (CGT, CFDT, CFTC, SUD).

La Direction Générale entend malgré tout continuer d'avancer à toute force vers le déménagement sur Saclay d'un nombre conséquent d'agents INRA, malgré l'ensemble des problèmes de transports, logements, ... prégnants pour les personnels, et en particulier pour ceux de catégories B et C.

Tout en dénonçant cette politique aventuriste et en demandant que cessent cette opération de gabegie financière et ses conséquences humaines, la CGT a mis en avant l'exigence de garanties collectives pour tous les agents si l'opération va à son terme, pour ceux qui refuseraient d'aller sur Saclay comme ceux qui accepteraient d'y aller.

De plus, la CGT a indiqué que la DG passait progressivement dans le discours d'un simple déménagement à contours identiques pour les unités à une restructuration où les cartes seraient rebattues, et les agents contraints de re-postuler sur de nouveaux profils de postes malgré leur ancienneté.

La Direction a annoncé que les choses n'étaient pas définitivement actées jusqu'à la fin de la période dite de « dialogue compétitif », pendant encore 18 mois au moins. Elle a proposé la mise en place d'un "espace de co-conception" réunissant sous le pilotage du président du centre Versailles-Grignon les représentants des organisations syndicales de ce centre et de celui de Jouy, chargés d'élaborer un plan d'accompagnement des personnels (mutation, mobilité, formation...).

La CGT considère que cette démarche revient à demander aux organisations syndicales de participer à la résolution des problèmes sociaux créés par cette délocalisation à laquelle elle s'est toujours opposée. Elle y oppose la nécessité d'un processus de négociations piloté au niveau national par les instances statutaires (comité technique et commissions administratives paritaires), mieux à même de faire émerger des solutions collectives respectueuses des statuts et des droits des personnels, et de proposer des réponses adaptées au grand nombre de cas à traiter, nombre jamais rencontré dans l'histoire de l'INRA.

L'exigence du maintien de l'emploi sur place pour toutes celles et tous ceux qui refuseraient d'aller Saclay pourrait ainsi être abordée via la mise en place par la Direction générale d'un plan exceptionnel de mobilités intra-centres de la région parisienne, distinct de la campagne classique de mobilité.

En conséquence la CGT s'est opposée avec SUD à la proposition de l'espace de « co-conception » de la Direction Générale, qui a recueilli l'assentiment de la CFDT et de la CFTC.

Désormais, le processus est lancé. Nous devons tous nous dire que personne n'est à l'abri et qu'il est nécessaire que nous réagissions collectivement.

La CGT-INRA va inviter les personnels à discuter très vite en Assemblées Générales sur chacun des sites de la Région Parisienne de ses propositions d'action pour imposer des garanties collectives.

CGT – SUD – FO

1^{ère} élection à la COMUE Paris-Saclay : abstention massive révélatrice !

Elections au Conseil d'Administration de Paris-Saclay : taux de participation :

	Autres personnels salariés et non étudiants	Enseignants chercheurs de catégorie A	Enseignants chercheurs de catégorie B	Usagers des écoles	Usagers des universités	TOTAL
Inscrits	10221	3841	6699	18629	49348	88738
Réponses	1383	915	986	516	1047	4847
Taux de participation	13,53%	23,82%	14,72%	2,77%	2,12%	5,46%

A l'instar de nos organisations qui n'ont présenté aucune liste pour cette élection et appelaient à boycotter cette élection, personnels et étudiants ont donc exprimé leur plus grande défiance vis-à-vis de la super structure et de sa gouvernance à venir.

En mai, les directions des Universités, organismes de recherches et Ecoles impliqués dans Paris-Saclay appelaient à voter pour les élections au Conseil d'Administration de la COMUE*. Alors que les budgets de nos unités et services sont exsangues, les mêmes directions qui prennent les mesures d'austérité ont déboursé pas moins de 200.000 euros de fonds publics auprès d'un prestataire privé pour organiser ces élections dans le but de parachever la mise en place contestée de la COMUE.

En juin, nos directions nous appellent maintenant à voter pour les élections au Conseil académique de la COMUE.

Le CNESER** s'est prononcé contre la COMUE Paris-Saclay. La majorité des Comités Techniques de nos Etablissements se sont prononcés contre cette COMUE. Au travers des compétences déléguées, la mise en place de cette COMUE menace en effet, les prérogatives propres des établissements, et remet, de fait, en cause le caractère national des statuts des personnels comme celui des diplômés des étudiants. **Même minoritaires, le gouvernement et les directions ont décidé de passer outre tous les votes « contre »!** Et il faudrait voter pour un Conseil d'Administration et un Conseil académique ?!

Cette volonté effrénée de mettre en place cette Université Paris-Saclay représente une fuite en avant dangereuse et a toutes les chances de tourner au désastre sur le plan social.

La COMUE sera pilotée vers des contrats courts et engendrera essentiellement de l'emploi précaire. Pour un certain nombre de personnels et d'étudiants, cela signifie la perspective d'un déménagement imposé sur un site dont la totalité des accès effectifs par métro ne sont prévus (au mieux) que pour 2023-2030, avec « l'alternative » soit de déménager ou d'allonger considérablement le temps de trajet quotidien soit de chercher à aller ailleurs par mobilité ou démission.

Les organisations syndicales soussignées ré-affirment leur rejet de la COMUE Paris-Saclay. Elles appellent les personnels à manifester à nouveau leur défiance en refusant d'aller voter pour le Conseil académique de la COMUE. Continuons à leur signifier que cette politique est rejetée par une grande majorité des personnels et des étudiants !

Signataires : SNTRS-CGT (Orsay, Gif/Yvette, campus polytechnique), SES-CGT Orsay, CGT-INRA (Versailles, Grignon, Jouy, Paris), SYAC-CGT-AgroParisTech, SUD Education Université Paris SUD, SUD Recherche EPST, SUD Rural Equipement AgroParisTech, FO-AgroParisTech, SNPRES-FO Orsay, SNPRES-FO des Yvelines (UVSQ)

* COMUE : communauté d'universités et d'établissements / ** CNESER : Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche